



Date :

Domaine des Champs-Lingot

Claude-Alain Chollet
Vigneron-Encaveur, Artisan
160 route de Chevrens
1247 Anières, Genève, Suisse.
Tél. :022/751.07.25.

info@champs-lingot.ch

www.champs-lingot.ch

Préfixe

Prénom Nom

Rue (domicile)

Code postal (domicile) Ville (domicile)

Pays (domicile)

Contrat de location du

Horaire :

Je vous propose un forfait par personne comprenant la location des lieux avec les tables et chaises dont vous aurez besoin ainsi que les boissons, quelques vins (2-4) selon votre choix ci-dessous, bières, jus d'orange, eaux, sodas. Si vous désirez des alcools forts, (whisky, gin, vodka, etc.) faites-le moi savoir, ils seront facturés à part. **Le forfait comprend exclusivement les boissons consommées sur place.** La salle doit être rendue vidée et balayée, il est possible parfois de le faire le lendemain. Je ne fournis pas la vaisselle qui est généralement livrée par le traiteur dont je vous laisse le choix. C'est également possible de louer des verres au Domaine, soit 1.-/verre = lavage par nos soins, soit vous les laver vous même gratuitement.

Le service n'est pas fourni par le Domaine, vous devez organiser cette fonction importante.

Les forfaits à choix sont les suivants : veuillez cocher et souligner deux ou trois vins, à choisir lors d'une dégustation ou sur mes conseils. Les vins et pétillants du Domaine sont évidemment les seuls autorisés.

forfait / personne boissons pour cocktail-vin d'honneur-réception, max.3h

- 20 francs, forfait comprenant les jus de fruits, bières et vins de base **choix du vigneron.** (Chasselas, Riesling X Sylvaner, Rosé de Gamay, Gamay et Pinot Noir ou autre chose).
- 23 francs, forfait comprenant les jus de fruits, bières et vins de base et spécialités (**votre choix**). (Kerner, Sauvignon, Gamaret, Lingot Noir etc).
- 26 francs, forfait comprenant les jus de fruits, bières et tous les vins cités ci-dessus ainsi que le Crémant de Chevrens, vins mousseux, méthode traditionnelle.

forfait / personne boissons pour repas, cocktail dinatoire, plus de 3h.

- 36 francs, forfait comprenant les jus de fruits, bières et vins de base choix du vigneron. (Chasselas, Riesling X Sylvaner, Rosé de Gamay, Gamay et Pinot Noir ou autre chose).

- 42 francs, forfait comprenant les eaux, jus de fruits, bières et une sélection de nos vins de base et spécialités (votre choix). (Kerner, Sauvignon, Gamaret, Lingot Noir etc).
- 47 francs, forfait comprenant les eaux, jus de fruits, bières et une sélection de nos vins de base et spécialités tous les vins cités ci-dessus ainsi que le Crémant de Chevrens ou le Blanc de blanc, vins mousseux, méthode traditionnelle.
- Option apéritif**, 3.-/pers. (1 heure maximum)
- Option café**, forfait 1.50 / café / adulte.
- Prêt des verres et lavage. 1.-/pers.
- Prêt des verres, vaisselle et lavage. 3.-/pers. (Vaisselle un peu dépareillée mais fonctionnelle.)
- Enfants : gratuit en dessous de 4 ans, de 5 à 16 ans, 50% du forfait bas.
- En cas de rangements, nettoyage etc, 50.-/heure.
- Bière locale (sur demande et sans garantie d'en trouver) 100.-/20 litres entamés. Prix brasseur.
- Le total de la facture ne sera pas inférieur à 500.- CHF


Pour des raisons de température, les tentes ne sont pas louées du 1er novembre au 31 mars. Mais lors d'événements courts et habillés (enterrements etc,) les lieux peuvent se tempérer.

Le dimanche, les tentes ne sont en principe pas à louer sauf exception.

Le paiement se fera à réception de la facture (10 jours) sur le compte BCG :

IBAN : **CH77 0078 8000 T330 9720 7**

Des arrhes d'un montant de 500.-francs à 30% seront versées à titre de confirmation de location, Elles seront déduites de la facture finale, elles ne sont pas remboursables. Le paiement des arrhes implique l'acceptation implicite de ces contrats.

<p>Récépissé</p> <p>Compte / Payable à CH77 0078 8000 T330 9720 7 Domaine des Champs-Lingot, Claude-Alain Chollet Rte de Chevrens 158-160 1247 Anières</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <p>┌</p> <p>└</p> <p>Monnaie Montant</p> <p>CHF</p> <p>┌</p> <p>└</p> <p>Point de dépôt</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Monnaie Montant</p> <p>CHF</p> <p>┌</p> <p>└</p> <p>┌</p> <p>└</p>	<p>Compte / Payable à CH77 0078 8000 T330 9720 7 Domaine des Champs-Lingot, Claude-Alain Chollet Rte de Chevrens 158-160 1247 Anières</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <p>┌</p> <p>└</p> <p>┌</p> <p>└</p>
--	--	--

Veuillez indiquer le nombre de personnes attendues, estimées ou exactes :

Soulignez ce qui convient.

Rabais :

Réception + repas sous les tentes = rabais de 20% sur le total de la facture.

Repas en journée, du lundi au samedi, départ avant 19h = rabais de 10% sur le forfait

Location du lundi au jeudi = rabais de 10% sur le forfait

Les rabais sont cumulables.

Décharge en responsabilité civile et règlement 2026

Le soussigné déclare avoir pris connaissance que le propriétaire décline toutes responsabilités en cas d'accidents ne relevant pas de la tente elle-même. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs (parents), ils ne doivent pas être laissés sans surveillance et ils ne sont pas autorisés à jouer autour et dans les bâtiments attenants. En soirée, ils doivent rester sous la tente dès 22h. Le hangar et les alentours ne sont pas sécurisés, les machines agricoles, les fosses, les mares sont autant de dangers pour les enfants. Nous vous conseillons de faire appel à une baby-sitter. Les dégâts occasionnés par un convive ou toute personne liée à la fête seront à la charge du contractant. L'usage de scotch et autres méthodes de collage sont interdites sur les toiles ainsi que les punaises et agrafes sous les tables. Merci d'éviter les confettis, riz, farine, etc.

Par ailleurs, nous soulignons que ces lieux ne sont pas adaptés à une soirée bruyante, donc, l'usage de musique se fera sans exagération jusqu'à minuit, heure de fermeture, 23h en semaine. L'usage de micro est interdit par égard pour les voisins. Une chaîne hi-fi d'une puissance raisonnable est à votre disposition. Pour tout autre matériel, demandez l'accord du propriétaire. Les groupes de rock sont généralement interdits, seul les musiciens acoustiques (jazz etc.) sont admis. Les DJ et leurs matériels sont exclus, vous pouvez prendre des installations simples avec bandes pré-enregistrées du type IPod.

Les comportements bruyants, inconvenants, imbibés, etc peuvent provoquer une coupure de courant et une fin de soirée prématurée.

Chaque heure supplémentaire se payera au prorata de la facture initiale. L'usage de feux est évidemment interdit en dehors du barbecue prévu à cet effet. Les feux d'artifices ne sont admis que s'ils ont bénéficié d'une autorisation officielle et en respectant une distance de sécurité. Les chiens sont interdits ! Si toutefois, l'un de vos invités en avait amené un, il sera gardé en laisse. D'autre part, les animaux domestiques du Domaine, (chats, chiens, poules, etc.) ne sont pas des jouets en peluches mais des êtres vivants ayant droits à certains égards et au calme.

Recyclage obligatoire !!!

Aluminium, Pet, verre bouteille dans une caisse.
reste de nourriture dans une autre pour composte ou poules.

Signé à _____, le _____

Votre signature

Veillez retourner un exemplaire daté et signé, merci.
Par courrier ou E-mail info@champs-lingot.ch

espace pour validation, pas valable sans la signature du Domaine.